

P

# PREMIÈRES INFORMATIONS

## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

### 1997 : CONFIRMATION DE LA DÉCRUE DU CHÔMAGE PARTIEL

Depuis 1993, le recours au chômage partiel est en diminution tendancielle : on est ainsi passé de 24 millions de journées demandées en 1993 à 7,4 millions en 1997.

L'ensemble de l'économie a participé, en 1997, à cette diminution mais avec de grandes disparités sectorielles. La baisse a été très forte pour le textile (-51,7 %) du fait de l'abandon, en 1997, des conventions entre l'État et les entreprises de ce secteur qui offraient des conditions d'indemnisation particulières. Le maintien de la prime qualité a limité l'envolée du chômage partiel en 1996 dans l'automobile qui, par conséquent, a affiché une baisse moins spectaculaire en 1997 (-14,4 %).

Le chômage partiel a touché en moyenne 119 000 personnes par mois, pour une durée mensuelle moyenne de 5,2 jours par salarié concerné.

Les entreprises de moins de 200 salariés sont à l'origine de 96 % des demandes. La forme prépondérante du chômage partiel est une réduction d'horaire limitée à une partie de l'effectif de l'établissement.

En 1997, 60 % des journées indemnisables de chômage partiel ont été réellement utilisées.

A partir de 1993, année où il avait atteint son record historique avec 24 millions de journées indemnisables, le chômage partiel n'a cessé de décroître hormis pendant la reprise de 1996. Il est ainsi passé de 11,8 millions de journées en 1996 à 7,4 en 1997, soit une diminution de plus de 37 % qui le ramène à son niveau de 1991. Cette baisse est directement liée à l'amélioration de la conjoncture économique, sensible en termes d'emploi salarié comme de volume de production (tableau 1).

Au cours de l'année 1997, les demandes d'autorisations ont été en constante diminution avec en moyenne 770 000 journées par mois, en données corrigées des variations saisonnières, au premier trimestre, 668 000 au second, 489 000 au troisième et 475 000 au quatrième.

#### Toujours l'industrie, mais à un niveau moindre

En 1997, 72,5 % des demandes du chômage partiel proviennent de l'industrie, 14,5 % de la construc-





Tableau 1

Évolution du chômage partiel, comparée à celle de la production et à celle des effectifs salariés selon le secteur d'activité

	Effectifs salariés (glissement en %)			Production (glissement en %)			Nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1996	1997	Évolution 97/96 (en %)
Ensemble de l'industrie .....	0,0	-1,8	-0,6	-1,2	1,8	5,0	8 827 300	5 341 162	-39,5
dont :									
- Biens intermédiaires .....	0,5	-1,9	-0,7	-4,6	3,3	6,0	4 016 000	2 018 621	-49,7
- Biens d'équipement .....	0,5	-1,4	-0,8	2,4	3,1	5,6	1 039 600	682 120	-34,4
- Biens de consommation .....	-1,7	-2,9	-1,1	0,2	-0,1	3,9	2 128 300	1 301 605	-38,8
- Automobile .....	1,7	-1,9	-1,0	-1,7	-1,1	15,6	1 333 300	1 141 003	-14,4
- Construction .....	-1,5	-3,7	-1,8	-1,2	-1,6	-0,1	1 693 000	1 073 836	-36,6
Tertiaire .....	1,7	1,3	2,5	4,9	6,5	11,9	1 177 800	872 898	-25,9
dont :									
- Commerce .....	1,0	0,9	1,1	0,3	1,7	0,7	344 600	251 563	-27,0
<b>Total .....</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>3,9</b>	<b>7,2</b>	<b>11 779 840</b>	<b>7 367 364</b>	<b>-37,5</b>

Sources : INSEE, MES-DARES.

Tableau 2

Chômage partiel dans certains secteurs d'activité

En nombre de journées indemnisables

Secteurs d'activité	1995	1996	1997	1997/1996 (en %)	Structure (en %)			Nombre moyen de jours / mois		
					1995	1996	1997	1995	1996	1997
Équipement mécanique .....	547 000	640 700	453 800	-29,2	5,7	5,4	6,2	6,1	5,7	5,9
Équip. électr. et électronique .....	162 000	182 500	122 900	-32,7	1,7	1,5	1,7	4,7	4,9	4,6
Construction .....	1 077 000	1 693 100	1 073 800	-36,6	11,1	14,4	14,6	8,9	8	8,1
Automobile .....	1 233 000	1 333 300	1 141 000	-14,4	12,7	11,3	15,5	2,6	3,1	3
Textile, habillement, cuir .....	2 193 000	2 434 000	1 175 000	-51,7	22,7	20,7	15,9	7,7	7,5	6,7
Tertiaire .....	1 227 000	1 177 800	872 900	-25,9	12,7	10,0	11,8	6,7	6,9	6,4
<b>Ensemble des secteurs .....</b>	<b>9 680 000</b>	<b>11 779 800</b>	<b>7 367 400</b>	<b>-37,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5,1</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>

Source : MES-DARES.

tion et 11,8 % du secteur tertiaire. Le secteur industriel reste donc le principal utilisateur de la mesure et est à l'origine de 5,3 millions de journées. L'ensemble des branches a réduit ses demandes, mais de façon plus ou moins sensible (tableau 2 et graphique 1).

Les secteurs de l'équipement mécanique et de l'équipement électrique et électronique connaissent une évolution proche de la moyenne (environ -30 %) et représentent respectivement 6,2 et 1,7 % du nombre de journées.

L'automobile, avec 1,14 million de journées demandées, se distingue des autres secteurs par une baisse nettement plus faible (-14,4 % entre 1996 et 1997). Sa part est ainsi passée de 11,3 à 15,5 % de l'ensemble des demandes. La prolongation de la «prime qualité» et les

restrictions dans l'attribution de journées propres à ce secteur, avaient fortement contribué à la limitation du recours au chômage partiel en 1996, ce qui explique la

baisse moins sensible observée l'année suivante (voir encadré).

Au contraire, la branche Textile, habillement, cuir est passée de 2,4 millions de journées demandées en



